

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française (1) Libre confessionnel
 (1) Provincial et communal (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) .Jean STEENSELSDate et signature (2)
 .Président du Conseil de Coordination

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**RHETORIQUE ET ETHIQUE DE L'IMAGE**

CODE DE 75 67 24 U21 E1 L'U.F. (3)	CODE DU DOMAINE 709 DE FORMATION (4)
--	--

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

(1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
 du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>
Maritime	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de 1 page (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° **4** de 1 page (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de 1 page (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de 1 page (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

D 8 BIS/UF : au 01.03.98

1.2.b

Code de l'unité de formation : (3) 75 67 24 U21 E1	Code du domaine de formation : (4) 709
---	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Initiation à la rhétorique et à l'éthique	CT	B	32
2. <u>Part d'autonomie</u>		P	8
		Total des périodes	40

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date :6 septembre 2006.....

Signature :

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

D 8 BIS/UF : au 01.03.98

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

RHETORIQUE ET ETHIQUE DE L'IMAGE

1. FINALITES GENERALES.

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITES PARTICULIERES.

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de décoder les messages et les informations véhiculés par l'image
- ◆ de révéler les signes qui composent une image par les prémices de la sémiologie
- ◆ de mettre en jeu deux niveaux de langage
- ◆ de communiquer par l'image
- ◆ de respecter les règles d'éthique établies

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES DE L'UNITE DE FORMATION

RHETORIQUE ET ETHIQUE DE L'IMAGE

2.1. Capacités.

A partir de situations courantes ou au départ d'un texte écrit et/ou d'une communication orale dont la durée d'expression est comprise entre 5 et 10 minutes,

l'étudiant sera capable:

- ◆ de résumer fidèlement et de façon structurée
- ◆ d'exprimer, dans une langue claire et correcte, une réflexion personnelle à propos du message

2.2. Titres pouvant en tenir lieu.

Certificat de l'enseignement secondaire inférieur ou certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITE DE FORMATION

RHETORIQUE ET ETHIQUE DE L'IMAGE

Il est conseillé de ne pas organiser de groupe de plus de vingt étudiants.

ANNEXE 4**PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION****RHETORIQUE ET ETHIQUE DE L'IMAGE****Au niveau de la rhétorique de l'image**

L'étudiant sera capable :

- ◆ de dégager les relations signifiantes des composantes du message:
 - ◆ la situation de communication
 - ◆ les différents types de messages
 - ◆ la théorie générale de la communication
 - ◆ le schéma de Jakobson (message, référent, émetteur, récepteur, code, canal)
 - ◆ le signe et ses faces signifiantes et signifiées
 - ◆ les notions de « bruit » et de redondance
- ◆ de distinguer les fonctions de l'image
- ◆ de lire et d'analyser les images
- ◆ d'évaluer la cohérence et l'efficacité du code « couleur »
- ◆ de distinguer les contenus explicites et implicites d'un document graphique:
 - ◆ objectivité et subjectivité,
 - ◆ dénotation et connotation,
- ◆ d'établir une convergence sémantique entre contenus et formes du message:
 - ◆ les valeurs personnelles et culturelles
 - ◆ les valeurs expressives et symboliques
 - ◆ les équivalences
 - ◆ la socialisation relative des codes
- ◆ d'identifier les éléments constitutifs de la mise en page et leurs modes de structuration:
 - ◆ les lignes de force et les points forts
 - ◆ les verticales, horizontales et obliques
 - ◆ les valeurs plastiques
 - ◆ le champ et le hors champ
 - ◆ la profondeur de champ, les plans, le point de vue
 - ◆ le temps et le mouvement
 - ◆ l'équilibre des masses, des vides et des pleins
 - ◆ les plans cinématographiques
 - ◆ les échelles de plan
- ◆ d'assurer la cohérence des éléments:
 - ◆ la correspondance
 - ◆ l'alignement
 - ◆ le rythme
 - ◆ les blocs typographiques
- ◆ d'adapter le style graphique d'un document :
 - ◆ les polices de caractères
 - ◆ la typographie

Au niveau de l'éthique

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'identifier et de se conformer aux normes liées au respect de la personne
- ◆ de prendre conscience de l'impact du message visuel produit
- ◆ de différencier éthique et règles déontologiques

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES DE L'UNITE DE FORMATION

RHETORIQUE ET ETHIQUE DE L'IMAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à une mise en situation décrivant le cadre et les objectifs d'une communication :

- ◆ d'analyser une image donnée :
 - ◆ évaluer la cohérence et l'efficacité du code « couleur »
 - ◆ distinguer les contenus explicites et implicites
 - ◆ établir une convergence sémantique entre contenus et formes du message
 - ◆ identifier les éléments constitutifs de la mise en page et leurs modes de structuration
 - ◆ critiquer la cohérence des éléments
 - ◆ caractériser le style graphique
- ◆ d'adapter le style graphique
- ◆ de proposer une solution iconographique en respectant les règles d'éthique établies

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la pertinence et la cohérence des arguments énoncés

ANNEXE 6

CHARGE DE COURS DE L'UNITE DE FORMATION

RHETORIQUE ET ETHIQUE DE L'IMAGE

Le chargé de cours sera un enseignant